

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un compteur pour les cyclistes du tube modes doux de la Croix-Rousse !

La Métropole de Lyon développe depuis plusieurs années une politique d'incitation à l'usage du vélo.

Depuis 2005, le trafic cycliste sur le territoire de la Métropole a d'ailleurs été multiplié par 3. Pour accompagner cette politique volontariste, la Métropole renforce ses actions de communication et de sensibilisation à la pratique du vélo.

C'est ainsi que la Métropole vient d'installer **un totem de comptage vélo avec afficheur électronique** à l'entrée du tube modes doux de la Croix-Rousse côté Saône. Ce compteur affiche en permanence le trafic vélo de la journée en cours et le cumul sur l'ensemble de l'année.

Mercredi 6 avril, pour son premier jour en fonctionnement, le compteur a enregistré le passage de 2 100 vélos ! Pour **Gilles Vesco, Conseiller délégué aux nouvelles mobilités urbaines** « *il est important de mesurer les bons résultats de l'action de la Métropole en faveur d'un mode de déplacement propre et actif. Ce dispositif va encourager les cyclistes à se compter de plus en plus nombreux dans une ville plus douce à vivre !* »

Les comptages réguliers effectués jusqu'alors montrent que le tube modes doux reçoit 2 000 vélos en moyenne par jour en semaine et 3 000 par jour le week-end.

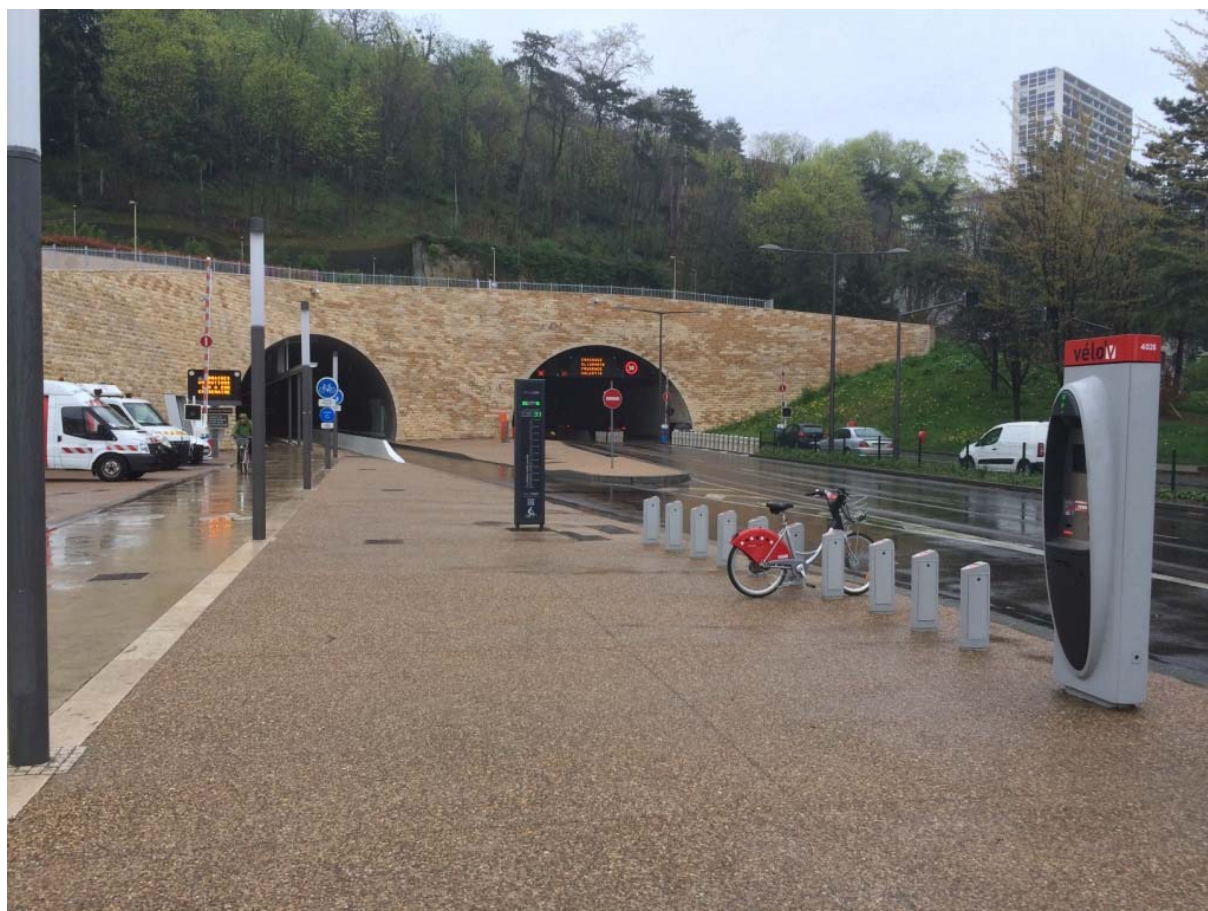


Ce premier totem de comptage s'intègre dans un réseau de boucles de comptages (45 actuellement, 60 à terme) qui permet de mieux connaître l'évolution des pratiques des cyclistes. Les informations recueillies permettent ensuite à la Métropole d'orienter ses choix de façon plus pertinente en matière d'aménagement de l'espace public et de services à destination des cyclistes. Le compteur avec affichage électronique installé à l'entrée du tube modes doux de la Croix-Rousse est le 100<sup>e</sup> posé par la société Eco-compteur partout dans le monde.

Les données recueillies seront partagées fin avril sur la plateforme nationale des fréquentations vélo. Cela permet de comparer l'évolution de la pratique du vélo dans les villes équipées et de suivre cette évolution au plan national.

**Le réseau cyclable de la Métropole a doublé en six ans** et atteint désormais un maillage de **660 km**. Par ailleurs, 10 000 arceaux sont implantés sur l'espace public et 2 104 places sécurisées sont également à disposition des cyclistes.

**Le service Vélo'v**, disponible 24h/24h et 7j/7j contribue largement à l'augmentation de la part modale du vélo. 4 000 vélos sont répartis dans les 348 stations du territoire métropolitain. En 2015, 64 000 abonnés ont utilisé ce service et 8,6 millions de locations ont été enregistrées soit une moyenne de **23 500 locations par jour** !



**Contact presse :**

[rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94